

limiter sa contribution à l'exposition universelle de 1967?

L'hon. Pierre Sévigny (ministre associé de la Défense nationale): Monsieur le président, en réponse à l'honorable député de Sainte-Marie, je tiens à dire que le gouvernement a l'intention de continuer—ce qui a d'ailleurs déjà été clairement énoncé—sa contribution à l'exposition universelle de 1967.

Monsieur le président, pendant que je suis debout, je tiens à poser la question de privilège pour protester contre des articles qui paraissent dans certains journaux et qui sont basés sur de simples potinages et des renseignements mal fondés, tendant à dénaturer les faits en ce qui concerne cette exposition universelle.

M. l'Orateur: A l'ordre. La réponse à la question de l'honorable député est régulière, mais je crois bien que le motif qu'il a invoqué en posant la question de privilège est mal fondé, car rien n'indique que les articles en question aient trait à lui personnellement. Le ministre réfute certains articles qui concernent l'attitude du gouvernement, et ceci ne donne pas lieu à une question de privilège.

(Plus tard)

L'hon. Lionel Chevrier (Laurier): Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire à celle qu'a posée l'honorable député de Sainte-Marie.

Étant donné que l'honorable ministre associé de la Défense nationale a déjà dit à la Chambre qu'un projet de loi visant l'établissement d'une société qui serait chargée de réaliser l'exposition internationale devait être présenté dans les premières semaines du mois de décembre, et étant donné que l'agenda des travaux de la Chambre qui a été distribué ne comporte aucune mention de cette loi, l'honorable ministre associé de la Défense nationale nous dira-t-il si, nonobstant cette liste, il a encore l'intention de présenter ce projet de loi à cette époque?

L'hon. M. Sévigny: Monsieur le président, en réponse à la question de mon excellent ami, l'honorable député de Laurier, je peux dire que les avocats des trois gouvernements en cause, soit les gouvernements fédéral, provincial et municipal, sont présentement à étudier les articles de ce bill, et nous espérons qu'il nous sera possible d'en arriver à un accord dès demain, ce qui voudra dire que le bill, dont l'honorable député fait mention, sera présenté à la Chambre avant l'ajournement annoncé par le très honorable premier ministre.

Je sais que l'honorable député de Laurier, ainsi que tous les autres députés, sont désireux de voir lancé ce magnifique projet d'exposition.

[M. Valade.]

M. l'Orateur: A l'ordre. La réponse que vient de donner l'honorable ministre associé de la Défense nationale est suffisante.

(Traduction)

PERSPECTIVES D'EXPORTATION DE MINÉRAI DE FER VERS L'EUROPE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Hubert Badanai (Fori-William): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au ministre du Commerce une question qui se fonde sur des rapports dignes de foi voulant que les fabricants d'acier européens se tournent de plus en plus vers le minerai de fer africain. Le ministre peut-il dire à la Chambre si le gouvernement fait tout ce qu'il peut pour encourager les producteurs canadiens de fer à établir une industrie canadienne de l'acier dans les îles britanniques ou dans un autre pays d'Europe?

L'hon. George H. Hees (ministre du Commerce): Monsieur l'Orateur, je remercie le député de m'avoir prévenu de sa question. En mai dernier, une mission canadienne des producteurs de minerai de fer s'est rendue en Europe pour évaluer la position concurrentielle du minerai de fer canadien sur les marchés européens. A son retour, la mission a rapporté que les arrivages de minerais provenant de sources très riches en Afrique faisaient de plus en plus concurrence à notre propre minerai. Cette concurrence porte à la fois sur la qualité et le prix. En conséquence, rien n'indique que l'établissement d'une industrie canadienne de l'acier en Grande-Bretagne ou dans un autre pays européen puisse constituer une solution pratique aux problèmes à long terme qui se posent pour le Canada quant à l'exportation de minerai de fer sur le marché européen. Cette possibilité ne fait donc présentement l'objet d'aucune étude.

LE PÉTROLE—LES ÉTATS-UNIS SONGERAIENT À RESTREINDRE LES IMPORTATIONS

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. L. B. Pearson (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, vu que le ministre du Commerce a répondu à une question que je lui ai posée hier que, selon les renseignements dont il disposait, le gouvernement des États-Unis n'avait encore pris aucune mesure touchant l'importation de pétrole dans ce pays, y compris le pétrole canadien, le ministre sait-il maintenant que le 30 novembre à Washington, le président des États-Unis a émis une proclamation dont les effets se feront fortement sentir sur l'industrie pétrolière du Canada.

L'hon. George H. Hees (ministre du Commerce): Monsieur l'Orateur, le président de l'Office national de l'énergie qui suit la question de près m'a informé que cette mesure ne